EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 25
Votants : 32

L'an deux mille seize, le quinze décembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Résultat du vote
Pour : 29
Contre : 2
Abstention : 1

OBJET : AVENANTS MARCHE DE TRAVAUX COOPERATIVE LAITIERE : EXTENSION DES CAVES D'AFFINAGE ET MODIFICATION DES ESPACES DE TRAVAIL

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean Michel FERTIER, Roger CHARVET (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERIER MUZET (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Nicole VERARD, Gérard D'ALLIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL (Saint-Laurent du Pont); Louis BOCCHINO, Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73); Jean Paul PETIT, (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint Pierre de Genebroz)

Pouvoirs : Susy REY à Jean Paul CLARET, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Williams DUFOUR à Gilles PERIER MUZET, Nathalie HENNER à Cédric MOREL, Céline BURLET à Jean Louis MONIN, Christian LORIDON à François LE GOUIC, Frédéric CALVAIRE à Jean Paul PETIT

CONSIDERANT le marché de travaux d'Extension des caves d'affinage et modification des espaces de travail de la coopérative laitière des Entremonts ;

CONSIDERANT les nécessaires ajustements de prestations en cours de chantier ;

Il est proposé au conseil communautaire de délibérer sur les avenants suivants :

LOT	MONTANT MARCHE INITIAL	AVENANT	COUT PRESTATION	MONTANT MARCHE MODIFIE
LOT 5 – MENUISERIE ALUMINIUM / SERRURERIE CHARTREUSE METAL	**15 628,00 € HT**	**AVENANT N°1** **- Quai de chargement :** remise en état escalier extérieur + main courante **- Accès locaux sociaux :** prolongation garde-corps, réduction main courante, ajout trappe d'accès vide sanitaire, fourniture et pose châssis tubulaire de porte.	4 313,00 € HT	19 941,00 € HT soit + 27,6%
LOT 6 – CLOISONS BLOCS PORTES SERIA	**74 668,63 € HT**	**AVENANT N°1** **- Ajustements prestations** (modifications dimensions portes, ajout/retrait surfaces isolées, reprise structurelle des plafonds).	- 76,38 € HT	74 592,25 € HT soit – 0,10%
LOT 7 – CLOISONS DOUBLAGES EUROCONFORT	**15 589,30 € HT**	**AVENANT N°1** **- Ajustements prestations** (Suppression isolation intérieure, modification cloison Coupe-Feu, Faux plafond et enduit).	3 865,50 € HT	19 454,80 € HT soit + 24,8%
		Total tous Avenants **(Rappel total avenant précédent : 101 481,16 € HT)**	109 583,28 € HT	soit + 9,63% par rapport au marché initial de travaux de 1 137 941,14 €

PREFECTURE DE L'ISERE
26 DEC. 2016

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-présidente, le Conseil Communautaire, à la **MAJORITE** :

- **ACCEPTE** les avenants pour un montant de 8102,12€ pour les lots 5, 6 et 7.
- **AUTORISE** le Président à engager tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 16 décembre 2016,

Le Président

Denis SEJOURNE